



## SANTE MENTALE EUROPE



## SANTE MENTALE EUROPE

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél. + 32 2 280 04 68

Fax + 32 2 280 16 04

Email: [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)

Site web: <http://www.mhe-sme.org>

## BULLETIN N°12/2008

DECEMBRE 2008

Ce Bulletin est publié avec le soutien de PROGRESS, le programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013). Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Communauté européenne. La Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce bulletin. Santé Mentale Europe est le bureau de liaison pour la promotion de la santé mentale.

### TABLE DES MATIERES

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE .....	3	Cadre européen pour combattre le racisme et la xénophobie .....	14
Message de la Présidente de SME.....	3	VIII. COMMISSION EUROPEENNE .....	14
Les "Etats-généraux" de la santé mentale en Wallonie .....	5	DG Emploi et Affaires sociales – DG EMPL.....	14
Conseil d'administration du feph à Paris.....	6	Rapport annuel sur l'emploi .....	14
Campagne pour une législation anti-discrimination: 6		IX. PARLEMENT EUROPEEN.....	14
Atelier Santé mentale Europe/ Solidar lors de la conférence annuelle de la plate-forme sociale, les 9-10 décembre 2008 .....	7	Réaction des députés européens aux efforts accrus pour lutter contre la maladie d'Alzheimer .....	14
Congrès de Health First Europe sur les nouveaux horizons .....	7	Les ONG du domaine social appellent le Parlement européen à maintenir les droits sociaux fondamentaux .....	15
Rapport « La santé des femmes en prison » Conférence OMS – Kiev, Ukraine, 13-14 novembre 2008 .....	8	X. CONSEIL DE L' EUROPE.....	15
Conférence OMS – Kiev, Ukraine, 13-14 novembre 2008 .....	8	Le gouvernement bulgare refuse l'éducation aux enfants ayant un handicap intellectuel .....	15
III. NOUVELLES DES MEMBRES DE SME.....	9	XI. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE.....	15
SIND .....	9	Récompenses des meilleures pratiques pour la santé dans les prisons (OMS) .....	15
ESTUAR .....	9	XII. NATIONS UNIES.....	16
IV. JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE MENTALE – 10 OCTOBRE 2008.....	9	Le comité contre la Torture demande la fin des abus envers les enfants handicapés en Serbie .....	16
mhGAP .....	9	Le 60ème anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme: De la DUDH à la Convention sur les droits des personnes handicapées.....	16
Journée mondiale de la Santé mentale en Espagne par la FEFES.....	9	XIII. DIVERS.....	17
Journée Européenne des Personnes Handicapées 2008 - Agir localement pour une société pour tous	10	Inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale .....	17
V. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES.....	11	XIV. PUBLICATIONS.....	17
AGE - La Plate-forme européenne des Personnes âgées	11	Les éléments clés d'un système de prise de décision assistée .....	17
Propositions de la Commission pour améliorer la solidarité entre les générations .....	11	Lexique: International Media Guide for Mental Health .....	17
FEPH – Forum Européen des Personnes Handicapées... 11		Eurocarers : La prise en charge par la famille en Europe considérant le vieillissement rapide de l'Europe. ....	17
Communiqué de presse au sujet de la Conférence de la Journée européenne des personnes handicapées	11	XV. SITES WEB/INFORMATION EN LIGNE .....	17
ECCL – European Coalition for Community Living (Coalition Européenne pour la Vie dans la Communauté – CEVC).....	12	Rafraîchissement du site « révision par les pairs de la Protection sociale, de l'Inclusion sociale et évaluation de l'inclusion sociale ».....	17
Nouvelle ressource pour le plaidoyer en faveur de la vie dans la communauté.....	12	XVI. EVENEMENTS A VENIR .....	18
MDAC – Mental Disability Advocacy Centre.....	12		
Journée internationale des Personnes handicapées	12		
L'association Flamande pour la Santé Mentale a un nouveau directeur .....	13		
VI. UNION EUROPEENNE.....	13		
La Suède est le 23 <sup>ème</sup> pays à ratifier le Traité de Lisbonne.....	13		
VII. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE .....	13		
Les ministres de l'éducation appellent au partenariat entre la société civile et les décideurs européens ..	13		



*L'équipe de Santé Mentale Europe vous souhaite  
de bonnes fêtes et une très bonne année 2009!*

## I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE

### Message de la Présidente de SME

Chers membres et chers amis,

Voilà que prend fin une autre année très occupée, mais très positive, pour SME.

2008 nous a vus démarré l'année en bonne position puisque nous avons mené à bien le projet "Bonnes pratiques en santé mentale- de l'Exclusion à l'Inclusion". Le développement du projet et la dissémination des résultats nous ont permis de partager des exemples prometteurs de bonnes pratiques et de mettre en place des réseaux européens forts, ainsi que des contacts avec des organisations d'autres pays. Cette collaboration montre clairement à quel point il est important de promouvoir activement la vision et la valeur d'une santé mentale positive et du bien-être, tous deux caractérisés par le renforcement du pouvoir, la diversité et l'inclusion. Cette vision a encore gagné en force grâce à l'élaboration du rapport "de l'Exclusion à l'Inclusion- la voie pour promouvoir l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale en Europe". En réalité, le cœur de la philosophie et de l'ethos de SME est un engagement envers des politiques, des pratiques et des services socialement inclusifs qui prennent clairement en compte les diverses expressions sociales, culturelles, éducatives, économiques et politiques de la vision de l'Union européenne.

Nous avons participé en juin 2008 à la Conférence de haut niveau sur la Santé mentale – pacte européen pour la Santé mentale et le bien-être. Nous avons eu l'honneur de prendre la parole en votre nom et de nous pencher en particulier sur les dimensions socio-économiques de la santé mentale et du bien-être. Le Pacte européen offre un large cadre qui traite d'un côté du bien-être, par exemple, des jeunes, des adultes en âge de travailler et des personnes âgées, et d'un autre côté des enjeux que sont la dépression, le suicide, la stigmatisation et la discrimination.

Nous apprécions le fait que notre expertise ait été reconnue lors de notre soutien au Parlement européen et à la Commission qui examinaient la mise en application du Pacte et cette expertise a été clairement affirmée lors de notre rencontre avec le commissaire Vassiliou en été 2008. Je suis donc très fière de constater que SME continue à être reconnue et respectée en tant qu'ONG d'importance et de voir que notre vision, notre position de leader et notre expertise dans le domaine de la santé mentale et du bien-être soient tenues en haute considération.

Mais il y a d'autres événements mémorables en 2008 que je voudrais mentionner. Ainsi, c'est en juillet que la directrice de SME, Mary van Dievel, et moi-même avons représenté ensemble SME au deuxième sommet pour le plaidoyer en santé mentale à Toronto, où nous avons rencontré d'autres ONGs d'Europe et d'Amérique et où nous avons partagé nos espoirs, nos soucis et nos aspirations pour l'avenir de la Santé mentale et du Bien-être dans une perspective internationale.

La Conférence de SME en août 2008 a eu lieu à Aalborg, au Danemark. Le thème en était "la diversité dans la Santé mentale et le Bien-être – une opportunité pour le dialogue interculturel". Cet événement a bien démontré que le dialogue était au centre du travail de SME et les nombreux ateliers, débats, discussions, événements sociaux et culturels et échanges d'expériences nous ont donné matière à réflexion. Nous sommes particulièrement reconnaissants à SIND, l'ONG danoise pour la santé mentale, qui a permis à cette conférence de connaître un grand succès grâce à sa collaboration avec SME et à son travail ardu. A notre grande joie, de nouveaux membres ont rejoint SME lors de la conférence d'Aalborg et le retour d'informations émanant des ateliers, des discussions et du programme social a été très positif. De telles rencontres nous donnent l'occasion d'explorer de nouvelles idées innovantes, des projets et des initiatives. Nous en retirons l'énergie et l'inspiration nécessaires pour continuer notre travail de promotion de la Santé mentale et du Bien-être, avec un enthousiasme et un engagement renouvelés. Ce fut un plaisir de vous voir à cette conférence qui a réuni des usagers de services, des membres des familles, des politiques, des représentants des médias et tous ceux qui offrent des services et soutiennent des systèmes en faveur de l'amélioration de la Santé mentale et du Bien-être partout en Europe.

Nous envisageons actuellement d'installer des Points Focaux en Europe qui serviront de ressources de grande valeur pour permettre une communication efficace entre les institutions

de l'UE et vos pays respectifs. Le rôle de SME sera d'agir comme un conduit dans le processus de communication, de faciliter la formation et de partager des informations qui sont à jour et pertinentes.

Il est donc clair, à mon avis, que la Communauté européenne, unie par une vision d'une santé mentale positive et d'un bien-être positif, continue à promouvoir une vision vibrante et dynamique au cœur de ce qui est le renforcement de la société civile dans toute l'Europe.

J'ai eu le privilège de m'exprimer lors de l'événement organisé en septembre par la CSES (Coalition pour la santé, l'éthique et la société) sur le thème de l'économie, l'éthique, la santé mentale et le bien-être. De nombreux participants sont venus et le message autour de la Santé mentale et du Bien-être et de leur relation avec la société civile a trouvé le juste ton dans le contexte des vastes enjeux et opportunités que rencontrent l'Europe et la communauté internationale.

En décembre 2008, le Parlement européen a accueilli un événement appelé "assurer la santé mentale des jeunes dans les sociétés européennes modernes – faire une réalité du Pacte européen pour la Santé mentale et le Bien-être". Ce fut un événement très important et nous remercions infiniment les députés Poul Nyrup Ramussen et Giovanni Berlinguer qui ont rendu possible cette rencontre.

En octobre de cette année, Mary van Dievel, Claude Deutsch membre du CA et moi-même avons participé au Sommet sur la Pauvreté à Marseille où notre document de position a illustré clairement l'expérience de la pauvreté et son impact sur la Santé mentale et le Bien-être. Il est donc essentiel de poursuivre notre engagement pour l'éradication de la pauvreté tel que spécifié dans l'Agenda de Lisbonne.

Mais 2008 a connu d'autres événements importants. C'est avec tristesse que nous avons assisté au départ de certains membres dévoués de notre équipe qui sont partis travailler ailleurs, à savoir Sogol Noorani et Fanny Muller. Nous leur souhaitons beaucoup de succès et nous les remercions pour leur contribution à Santé mentale Europe.

Je voudrais aussi remercier tous nos Membres, le CA et le Comité exécutif, ainsi que nos conseillers politiques, pour leur travail dévoué et ardu. Je remercie particulièrement notre directrice Mary van Dievel et toute son équipe: Mari Fresu, Isabel Mendes, Astrid Mechel et Roselyne Bourgon qui ont si bien géré les changements de notre organisation et qui ont fait preuve d'engagement et d'enthousiasme face à tous les sujets qui se présentent au quotidien dans le travail de SME. Leur capacité à produire des rapports transparents, bien structurés et dans les temps et le Bulletin mensuel ne sont que quelques exemples de leur travail.

J'attends avec impatience l'année 2009! Toute l'équipe de SME et moi-même vous souhaitons de très bonnes Fêtes et une heureuse année 2009. Mes vœux s'adressent en particulier à tous ceux qui font face aux défis de la santé mentale au quotidien, à leurs familles, amis et soignants.

Je peux vous assurer que SME poursuivra son engagement pour répondre de façon positive et innovante aux enjeux et opportunités de l'avenir pour que nous puissions tous gagner en force dans notre vision d'une Santé mentale positive et d'un Bien-être qui soient une réalité pour tous les citoyens d'Europe.

Le 2 décembre 2008, Peter Kinderman et Roselyne Bourgon ont assisté au groupe de travail de la plate-forme sociale sur les Droits fondamentaux et la Non-Discrimination.

Le 2 décembre, Mari Fresu a assisté à la réunion du comité du Parlement européen sur la santé et l'environnement, au Parlement européen, à Bruxelles.

Le 3 décembre, Malgorzata Kmita, Elisabeth Muschik, Colette Versporten, Pino Pini, Kristina Salonen, Claude Deutsch, Josée Van Remoortel, Brian Howard, Nace Kovac, Luigi Leonori, Mary Van Dievel et toute l'équipe de SME ont assisté au repas-débat "assurer la santé mentale des jeunes dans les sociétés modernes européennes" au Parlement européen à Bruxelles.

Le 3 décembre, les membres du CA Malgorzata Kmita, Elisabeth Muschik, Colette Versporten, Pino Pini, Kristina Salonen, Claude Deutsch, Josée Van Remoortel, Brian Howard, Nace Kovac, Luigi Leonori ont participé à la 23ème réunion du CA de SME à Bruxelles.

Les 3-4 décembre, John Henderson a assisté à la 3ème conférence internationale de la Société portugaise pour l'étude de la santé mentale à São Pedro do Sol, Portugal.

Le 8 décembre, Astrid Mechel a assisté à la Conférence "Fonds structurels 2007-2013, un véritable pas en avant pour l'Europe sociale?", organisée par le fepf, EAPN et Cecodhas.

Le 8 décembre, Mari Fresu a assisté à la réunion du comité de gestion pour le projet CAMHEE (Child and Adolescent Mental health in an Enlarged Europe).

Le 8 décembre, Roselyne Bourgon a assisté à l'audition publique sur la proposition de directive pour la mise en oeuvre du principe d'égalité de traitement de toutes les personnes, indépendamment de la religion ou de la croyance, du handicap, de l'âge ou de l'orientation sexuelle, au Parlement européen.

Le 9 décembre, Mari Fresu a assisté au séminaire de CAMHEE organisé au Parlement européen sur les "approches modernes de la santé mentale de l'enfant".

Le 9 décembre, Malgorzata Kmita a participé à un séminaire OMS/Euro sur le renforcement du pouvoir des usagers à Copenhague.

Les 9-10 décembre, Elisabeth Muschik, Mary Van Dievel et Astrid Mechel ont contribué à la conférence de la plate-forme sociale " Dialogue civil: comment pouvons-nous façonner l'Europe que nous voulons". Elles ont co-présidé avec Solidar un atelier "quel est le rôle des réseaux d'ONGs européennes pour combler l'écart entre les niveaux nationaux et européens". Mary a présenté le travail de SME auprès des Points Focaux nationaux et Elisabeth a parlé de son expérience concrète auprès du Point Focal autrichien.

Le 10 décembre, Mari Fresu a assisté à la réunion des membres du Forum sur la politique de santé de l'UE à Bruxelles.

Le 10 décembre, Mary Van Dievel a participé à la réunion du comité de gestion de ProMenPol.

Les 10-12 décembre, Josée Van Remoortel a assisté à la conférence européenne "Innovation sociale et Coopération transnationale" à Lisbonne, Portugal.

Le 11 décembre, Mari Fresu a assisté au Forum ouvert sur la santé, Commission européenne, à Bruxelles.

Le 11 décembre, Brian Howard et Mary Van Dievel ont assisté à l'atelier politique de ProMenPol à Bruxelles. Le même jour, Astrid Mechel a assisté à l'événement "Modernisation des services sociaux et sanitaires liés au handicap- vers l'avant", organisé par la Plate-forme européenne pour la Réhabilitation.

Le 15 décembre, Mary Van Dievel et Mari Fresu ont assisté à la réunion des ONGs organisée par la DG Sanco (santé et protection des consommateurs) et les débats ont porté sur la mise en application du Pacte européen pour la Santé mentale et le Bien-être et sur la contribution des ONGs.

Le 15 décembre, Mari Fresu a assisté à la réunion de la Commission européenne avec les ONGs sur la mise en application du Pacte européen pour la Santé mentale et le Bien-être à Bruxelles (Mari et Mary).

#### Les "Etats-généraux" de la santé mentale en Wallonie

L'institut wallon pour la santé mentale (IWSM) a organisé une réunion fructueuse à Namur, Belgique le 28 novembre dernier sur le thème "Passager du réseau?". 400 travailleurs dans le domaine de la santé mentale (services communautaires de santé mentale, hôpitaux psychiatriques) et des représentants des groupes d'usagers ont entendu pendant la session plénière des contributions sur "Réflexions sur les principes et les problèmes et intérêts dans les réseaux de santé mentale" (Isabelle Deliége, chercheur, IWSM), sur "les réseaux de santé mentale et le secret partagé:

comment garantir le respect des usagers des services de santé mentale?" (Lucien Nouwynch, Avocat Général près la Cour d'appel, Bruxelles) et "Les patients, usagers ou bénéficiaires de droits dans les réseaux de santé mentale?" (Jean-Marc Van Gyseghem, juriste, chercheur, Centre de Recherche Informatique et Droits).

Psytoyens, l'organisation wallonne des usagers des services de santé mentale, a fait une intervention sur la question de savoir comment faire fonctionner la participation des usagers des services de santé mentale. Mireille Tremblay, Professeur de psychologie et Présidente de l'"Observatoire québécois de la démocratie" a parlé de la question de "Prendre la parole, citoyenneté et dialogue démocratique dans la santé mentale". Dans l'après-midi, six ateliers ont eu lieu de manière simultanée. Toutes les interventions et contributions (uniquement en français) seront mises en ligne sur le site Internet de l'Institut Wallon ([www.iwsm.be](http://www.iwsm.be))

Mary Van Dievel a représenté Santé Mentale Europe à cet événement.

#### Conseil d'administration du fepH à Paris

Sous la Présidence française, le CA du fepH s'est réuni au prestigieux Hôtel de Ville de Paris. Après l'ouverture de P. Gohet, le délégué interministériel chargé du handicap, le CA a abordé plusieurs points d'importance.

- Une déclaration sur la crise financière et son impact sur la situation des personnes handicapées dans l'UE a été débattue en profondeur, adoptée et envoyée par le CA à la Commission européenne, au Parlement européen et à la Présidence française.

- deuxième point important : la discussion sur la capacité juridique: art. 12 de la convention des NU sur les droits des personnes handicapées. Un groupe de travail d'experts révisera le document.

- Pour la convention des NU, une stratégie pour la ratification par les différents pays a été adoptée.

- Une campagne autour des élections parlementaires européennes a aussi été adoptée. SME a demandé que plus d'attention soit accordée aux personnes handicapées vivant en institutions, qui sont des citoyens invisibles ne jouissant pas du droit de vote.

Josée Van Remoortel, membre du CA, a assisté à la réunion.

#### Campagne pour une législation anti-discrimination:

Une audience publique sur la nouvelle directive anti-discrimination a été organisée par le Comité sur les libertés civiques du Parlement européen (EP LIBE) et eut lieu au Parlement européen le 8 décembre 2008. L'audience était accueillie conjointement par le rapporteur de la Commission LIBE Mme Kathaljne Buitenweg et par le rapporteur du comité Emploi et affaires sociales Mme Lynne. L'audience fut divisée en trois parties dans lesquels trois types d'intervenants ont pris la parole. La première partie a donné la priorité au cadre légal avec la participation d'experts légaux et académiques. La seconde partie fut consacrée à la question de l'orientation sexuelle avec la participation de ILGA-Europe et de l'Agence des Droits Fondamentaux de l'Union européenne. La troisième partie fut consacrée à l'âge et au handicap avec la participation du FEPH, de AGE, de la Commission irlandaise sur les droits humains et l'Association des assureurs d'Europe. L'audience publique avait pour but de faire le parallèle entre la Directive Egalité et Race préexistante et la directive proposée sur le principe de l'égalité de traitement entre les personnes indépendamment de leur religion ou croyances, de leur handicap, de leur âge ou de leur orientation sexuelle. Des messages clés pour Santé Mentale Europe ont été abordés pendant le débat notamment la protection des personnes contre les discriminations multiples ainsi que la définition claire de la notion de handicap dans la proposition de directive. Cette définition devra être basée sur la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées et inclure donc les personnes qui ont un handicap ou qui sont perçues comme handicapées ou qui ont une maladie chronique. La principale question qui fut aussi posée lors de la réunion du groupe de travail sur la non-discrimination à la Plateforme sociale (2.12.2008) fut la question, concernant l'adoption par le Conseil, des compétences et de la subsidiarité dont certains Etats donnent le prétexte et menacent donc de ne pas adopter la directive.

SME était représentée à cette audience par Roselyne Bourgon, chargée des questions liées aux droits humains.

*Pour plus d'informations, veuillez consulter la page Internet sur le site du Parlement européen, consacrée aux activités de la Commission LIBE*  
<http://www.europarl.europa.eu/activities/committees/homeCom.do?body=LIBE&language=FR>

#### Atelier Santé mentale Europe/ Solidar lors de la conférence annuelle de la plate-forme sociale, les 9-10 décembre 2008

Santé mentale Europe et Solidar ont organisé un atelier lors de la conférence annuelle de la plate-forme sociale, les 9-10 décembre 2008. Le sujet en était "Quel rôle peuvent jouer les réseaux d'ONGs européennes afin de combler l'écart entre les niveaux nationaux et européens". L'objectif était de débattre du rôle des réseaux européens en matière de renforcement des capacités, de médiation et de transmission du flux d'informations entre le niveau national et le niveau européen. Les participants ont eu un échange animé de vues et d'expériences. L'accent a été mis en particulier sur l'Europe centrale et orientale.

Mary Van Dievel, directrice de Santé mentale Europe (SME), a expliqué le système des Points focaux nationaux. Elisabeth Muschik, membre du CA de SME et de pro mente Austria, a parlé de son expérience concrète avec le Point focal autrichien. Les activités des Points focaux en 2008 ont porté sur le processus de consultation autour de la recommandation de l'UE pour l'inclusion active, sur des activités de lobbying lors de la phase de préparation des rapports stratégiques nationaux sur la protection sociale et l'inclusion sociale 2008-2010 et ensuite sur leur analyse afin de prendre en considération la santé mentale dans les rapports, ainsi que sur des activités générales de dissémination de l'information.

Karel Schwarz de Solidar a présenté la situation du dialogue civile en République tchèque. Comme partout en Europe, les ONGs dans la République tchèque connaissent des problèmes de financement. Elles demandent une participation égale dans le processus décisionnel et le soutien des réseaux européens en termes de visibilité, de renforcement des capacités, de représentation auprès des institutions européennes, ainsi qu'une participation à des projets à l'échelle européenne.

Cet atelier a permis d'échanger et de discuter des bonnes pratiques. Les réseaux européens sont conscients de leur responsabilité et de leur rôle dans l'influence de l'agenda politique en Europe. Ils représentent les intérêts de leurs membres, filtrent les priorités en fonctions des objectifs recherchés par le réseau et jouent le rôle de facilitateur et de médiateur. Les mesures de renforcement des capacités des membres nationaux par rapport aux sujets européens et les stratégies de communication sont bien développées dans de nombreux réseaux, accordant ainsi un sentiment d'appropriation au niveau national. Le modèle des Points focaux de Santé mentale Europe est une bonne façon de promouvoir et de structurer l'échange d'informations sur des sujets spécifiques à un secteur, qui est soutenu par les organisations têtieres qui existent déjà au niveau national.

L'atelier a provoqué un débat fructueux qui devra certainement se poursuivre. Nous avons réussi à impliquer un grand nombre de participants; nous avons réellement engagé les discussions, mené à bien une réflexion et le projet de rapport de l'atelier a démontré la satisfaction générale des participants lors de la séance plénière et finale de la conférence. L'atelier s'est terminé par un ensemble de recommandations.

Pour obtenir le rapport complet: <http://www.mhe-sme.org/fr/publications/comptes-rendus-seminaires-evenements-organises-par-sme/atelier-sme-solidar-conference-plateforme-sociale-2008.html>

#### Congrès de Health First Europe sur les nouveaux horizons

Le 12 novembre 2008, Health First Europe (HFE) a organisé un Congrès sur les nouveaux horizons: "Répondre aux enjeux des soins de santé aujourd'hui pour un lendemain plus sain". HFE est une alliance sans but lucratif de patients, de médecins, d'infirmières, d'universitaires, d'experts de la santé et d'industriels de la technologie médicale, qui réclame pour chaque citoyen l'égalité d'accès à une technologie et à des soins modernes, innovants et fiables. Le Congrès s'est déroulé en trois parties, modérées par la députée européenne Elizabeth Lynne, Hans Martens (chef exécutif du Centre de politique européenne) et la députée Marian Harkin. Sujets des séances: la perspective du patient sur l'avenir des soins de santé; innovation dans les soins de santé; problèmes qui touchent le personnel des soins de santé. Le Congrès a pu compter sur des orateurs principaux tels que le commissaire européen chargé de la santé

Androulla Vassiliou, l'ancien commissaire chargé de la santé et de la protection du consommateur (et responsable du HFE) David Byrne et le Dr Stanislava Panova du ministère tchèque de la santé (qui représentait la future Présidence tchèque). Les commentaires d'ouverture et de conclusion sont revenus à la Présidente honoraire du HFE, Mary Banotti, ancienne députée européenne d'Irlande.

Mary Van Dievel, directrice de SME, a assisté à une partie de cet événement et elle a demandé davantage d'attention pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale et pas uniquement des besoins pour la santé physique.

Mary Van Dievel, directrice de Sme, a assisté à cet événement.

#### Rapport « La santé des femmes en prison » Conférence OMS – Kiev, Ukraine, 13-14 novembre 2008

Une centaine de participants, essentiellement des pays de l'Est ont participé à cette rencontre.

Les grands thèmes traités furent :

- Les femmes dans les systèmes de la santé et de la justice
- La santé des femmes et les prisons au 21ème siècle.
- La qualité des soins de santé dans les prisons pour femmes
- Les enfants, les femmes et les prisons.

Alors que les femmes constituent une très petite proportion de la population totale des prisons ( 4,9% en moyenne, en Europe avec des variations importantes selon les pays) il est constaté que l'accroissement actuel du nombre de femmes en prison est plus important que celui des hommes.

Pourquoi ? Emancipation des femmes ? Usage et abus de drogues ? Des recherches sont en cours.

En ce qui concerne la santé mentale et la maladie mentale, la femme en prison est plus vulnérable, plus fragilisée que les hommes. La délinquance due à l'usage de drogues est l'une des causes les plus importantes d'enfermement (délits pour obtenir de la drogue, délits commis sous l'effet de la drogue).

Outre les toxicomanies, les femmes en prison souffrent de dépression, anxiété, phobies, névroses. Les auto- mutilations et les suicides atteignent des niveaux inquiétants.

Un exemple, en Angleterre et Pays de Galle, 90% des femmes en prison présentent un trouble mental, une toxicomanie ou les deux ; et 9 femmes sur 10 souffrent de névrose, psychose, désordres de la personnalité, alcoolisme et abus de drogues.

Le grand nombre de traumatismes non soignés et la situation socio-économique défavorisée qui caractérisent une grande proportion des femmes en prison prédisposent cette population à la maladie mentale et aux auto- mutilations. Des études suggèrent que la maladie mentale des prisonnières est souvent à la fois la cause et la conséquence de la détention.

Un court séjour, même en préventive, est néfaste pour la santé mentale de la femme et de sa famille.

La situation empire si la femme est emprisonnée loin de son domicile, également face à la surpopulation des prisons, face aux gardiens masculins et aux dangers d'abus sexuels. La plupart des prisons n'ont pas de programme de soins ni de prévention spécifiques pour les femmes souffrant de mauvaise santé mentale.

Que faire pour améliorer ces situations ? Un document « Déclaration de Kiev : Santé des femmes en prison » qui a été présenté à la fin de la Conférence, insiste en ce qui concerne la santé mentale : la promotion de la santé mentale et de la résilience devraient avoir une place de choix dans la politique des soins en prison. Le grand nombre de mutilations et de suicides devrait alerter les directions des prisons de la nécessité mettre en place des stratégies et des politiques de santé pour protéger la santé mentale et pour soutenir les femmes « à risque ». Ces besoins en santé mentale doivent faire partie intégrante du programme de la santé dans chaque prison.

De nombreuses femmes en prison ont vécu une histoire d'abus physique ou sexuel avant leur emprisonnement. Les problèmes de santé mentale qui en découlent exigent une prise en charge prioritaire et spécialisée.

La formation du personnel et la possibilité de référer les femmes souffrant de troubles mentaux vers des services adéquats devraient exister dans toutes les institutions carcérales.

Afin de promouvoir des bonnes pratiques en santé dans les prisons, l'OMS/WHO HIPP lance un concours .Il est important que des bonnes pratiques en santé mentale se fassent connaître et partagent leurs expériences.

*Pour de plus amples informations, visitez:*

[http://www.uclan.ac.uk/facs/health/hsdu/settings/who\\_prisons.htm](http://www.uclan.ac.uk/facs/health/hsdu/settings/who_prisons.htm)

Merci à Colette Versporten pour sa contribution.

### III. NOUVELLES DES MEMBRES DE SME

#### SIND

Le 1er octobre 2008, Poul Nyrup Rasmussen, député européen et ancien Premier Ministre du Danemark, a accepté sa nomination en tant qu'ambassadeur de l'Association danoise pour la Santé mentale (SIND).

Cette nomination veut démontrer l'appréciation des vigoureux et chaleureux efforts de Poul Nyrup Rasmussen dans la lutte contre la stigmatisation et la diffusion d'informations sur la maladie mentale. Poul Nyrup Rasmussen a pu toucher un grand nombre de personnes grâce à son expérience très personnelle en tant que membre de famille et en tant que père.

Poul Nyrup Rasmussen a déjà eu un grand impact sur l'intérêt pour la maladie mentale dans la presse et auprès du grand public, et SIND se réjouit grandement de cette future coopération."

*Pour de plus amples informations: visitez [http://www.sind.dk/nyrup\\_sind-ambassadr.6](http://www.sind.dk/nyrup_sind-ambassadr.6) (en danois)*

*Merci à Palle Heilesen (SIND) pour sa contribution*

#### ESTUAR

La Fondation ESTUAR vient d'élire un nouveau Directeur Exécutif. Il s'appelle Daniel Vieru et il est psychologue et thérapeute. Il a également une longue expérience de travail avec les ONGs et les programmes sociaux. *Son adresse email est: [daniel.vieru@estuar.org](mailto:daniel.vieru@estuar.org)*

### IV. JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE MENTALE – 10 OCTOBRE 2008

#### mhGAP

Plus de 75% des personnes qui souffrent de troubles mentaux dans les pays en voie de développement ne reçoivent ni soins ni traitement.

L'OMS invite les gouvernements, les donateurs et les parties prenantes de la santé mentale à augmenter rapidement le financement et les services de base en santé mentale pour combler ces manquements. Le programme, mental health Gap Action Programme (mhGAP): "augmenter les soins des troubles mentaux, neurologiques et d'assuétudes" affirme que, grâce à des soins appropriés, une assistance psychologique et de la médiation, des dizaines de millions de personnes pourraient être traitées pour des maladies comme la dépression, la schizophrénie, l'épilepsie et retrouver une vie plus saine– même avec de faibles ressources.

Le programme mhGAP se focalise sur l'écart entre ce qui est nécessaire pour traiter les troubles prioritaires et ce qui est réellement disponible au niveau mondial. Dans la plupart des pays, moins de 2% des fonds consacrés à la santé vont à la santé mentale. Toutes les 40 secondes, une personne dans le monde meurt de suicide, une des principales causes de décès chez les jeunes adultes. Mais le suicide peut être prévenu.

Le programme établit une série de stratégies rentables pour faire face aux troubles mentaux, neurologiques et liés à des assuétudes.

*Pour de plus amples informations: visitez*

[http://www.who.int/mental\\_health/mhGAP/en/index.html](http://www.who.int/mental_health/mhGAP/en/index.html) (en anglais) ou

[http://www.who.int/substance\\_abuse/fr/index.html](http://www.who.int/substance_abuse/fr/index.html)

#### Journée mondiale de la Santé mentale en Espagne par la FEAFFES

Afin de rappeler l'importance de la santé mentale dans la vie de tout un chacun et plaider en faveur des droits des malades mentaux et de leurs familles, presque tous les 211 groupes réunis dans la Confédération FEAFFES ont mis au point des activités de sensibilisation, des séminaires, des points d'information, des réunions avec les pouvoirs publics, des

manifestations... La Confédération des groupements de familles et de personnes ayant une maladie mentale (FEAFES) a lancé au niveau national des actions comme par exemple la participation à la biennale de l'art organisée par la Fondation ONCE. La FEAFES a aussi organisé la récompense "Toda Una Vida para Mejorar" (toute une vie à améliorer) et elle a pris part aux activités liées à la célébration de la Journée européenne contre la dépression, où la conférence de presse du 7 octobre a été marquante.

Le 9 octobre, le ministre espagnol de la santé et de la consommation, M. Bernat Soria, a annoncé officiellement comme les autres années la Journée mondiale de la Santé mentale en Espagne, avec le président de la FEAFES, José María Sánchez Monge. Le ministère de la santé a clairement confirmé son engagement envers la santé mentale, grâce à la mise en place de plusieurs initiatives telle que la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour la santé mentale. Sánchez Monge a reconnu les progrès réalisés, il a rappelé que de nombreux problèmes devaient encore être traités par les parties prenantes et il a présenté quelques résultats d'enquêtes nationales : "la réduction dans les soins de santé de la stigmatisation des patients souffrant de maladie mentale" et "les perceptions des usagers des soins en santé mentale" de la FEAFES avec le financement du ministère de la santé.

C'est lors de cette rencontre que Vicente Rubio a présenté son documentaire Integra2 et qu'il a fait part de son avis, en tant que personne atteinte d'une maladie mentale, sur la situation de la collectivité. Marife Bravo, représentant de l'Association espagnole de Neuropsychiatrie (AEN), a brillamment illustré les difficultés dans l'application de la Loi pour l'autonomie et l'attention aux besoins des personnes dépendants aux personnes souffrant d'une maladie mentale.

L'impact de cette année se chiffre en plus de 200 interventions à la télévision, dans la presse et à la radio.

Pour de plus amples informations, visitez: [www.feafes.com](http://www.feafes.com) ou contactez: [internacional@feafes.com](mailto:internacional@feafes.com)

#### Journée Européenne des Personnes Handicapées 2008 - Agir localement pour une société pour tous

Depuis 1992, les Nations Unies ont retenu le 3 décembre comme date de la Journée Internationale des Personnes Handicapées et la Commission européenne organise, chaque année, une conférence durant la première semaine de décembre en étroite coopération avec le Forum Européen des Personnes Handicapées (FEPH). Cette année, la conférence a eu lieu à Bruxelles les 1 et 2 décembre, au centre de conférence Charlemagne. Santé Mentale Europe y a participé au côté d'ONG européennes, de Fédérations d'associations, des services nationaux oeuvrant dans le champ du handicap, soit environ 300 personnes. La conférence ouverte sous la Présidence de Yannis Vardakastanis, Président du FEPH avait pour thème la déclinaison des droits ouverts par la Convention des Nations Unies au plus près de là où vivent les personnes handicapées. Le processus de ratification de la Convention sur les Droits des Personnes Handicapées est en cours. La Convention est entrée en vigueur le 3 mai 2008. Mais pour que ces droits deviennent effectifs, Il s'agit de promouvoir l'intégration des problématiques liées aux handicaps dans tous les domaines politiques et dans tous les domaines de la vie (Education, Emploi, Loisirs, Transports, Tourisme, Habitat, vie autonome et vie privée).

Les présentations et les débats étaient organisés autour de trois sessions thématiques portant sur les questions principales suivantes : (1) l'intégration des politiques en matière de handicap, (2) la participation des parties prenantes et (3) le rôle actif du niveau local.

S'il est reconnu que le handicap s'inscrit dans la vaste problématique des droits de l'homme, cela signifie que les personnes handicapées ont le même droit que tout autre citoyen d'accéder aux biens et aux services ainsi que de contribuer à la société et à l'économie. Ces droits et cette reconnaissance doivent se décliner au niveau local par des pratiques impliquant les personnes handicapées elles-mêmes pour faire advenir une société inclusive. Une part importante des pratiques et des politiques mises en œuvre localement, et qui ont été présentées lors de la conférence, portaient sur le problème de l'accessibilité et l'aménagement raisonnable mettant en mouvement des acteurs coordonnés par des volontés politiques avec l'appui des fonds structurels de la Commission Européenne. Les représentants de la commission présents dans cette conférence ont rappelé l'engagement des instances européennes. Les Fonds Structurels Européens, qui jouent un rôle principal dans les développements régionaux et locaux, sont un bon exemple pour démontrer de quelle façon il

est possible de se rapprocher du niveau local. L'article 16 du Règlement sur les Fonds structurels fait de l'accessibilité pour les personnes handicapées une condition préalable. L'intégration et l'accessibilité a été décrite comme un processus politique holistique visant à l'élimination des obstacles à l'inclusion sociale (Mainstreaming) qui demande engagement de tous, ressources, outils d'expertise des personnes handicapées. Il a été rappelé et démontré à partir d'exemples précis qu'une législation raisonnable et efficace n'est possible que lorsque les personnes handicapées sont impliqués dans l'élaboration de toutes les politiques qui les affectent. Des exemples ont été donné sous la forme d'Agenda 22, qui est une stratégie pour l'élaboration des plans de la politique en matière de handicap. Fondée sur les règles des Nations Unies, la stratégie garantit que les critères de qualité sont respectés, que les organisations pour personnes handicapées sont impliquées dans le processus et que le plan est mis en œuvre. Bien que les règles aient été adoptées par la Convention des Nations Unies et qu'elles ne soient, par conséquent, ni juridiquement contraignantes, ni de grande portée, l'Agenda 22 reste un outil méthodique de valeur pour la planification de la politique en matière de handicap.

La question de l'accessibilité a été interrogée par les participants : trop souvent conçue de façon limitative, qu'en est-il de l'accès à l'éducation, la protection sociale, l'accès aux biens et services et comment sont pris en compte la diversité des handicaps. De nombreuses questions ont notamment évoqué le handicap mental et les handicaps invisibles. En effet, le terme handicap mental recouvre des réalités bien différentes selon les pays. Le handicap psychique (dénomination utilisée en France) est le plus souvent associé à l'autisme et plus fréquemment assimilé aux difficultés intellectuelles. Nous avons encore beaucoup d'efforts à faire pour faire reconnaître les handicaps liés à la maladie psychique et à la souffrance en santé mentale.

Comme 2010 approche et avec cela la fin du Plan d'Action Européen pour les Handicapés 2003-2010, un processus de consultation sur les stratégies de 2011 et au-delà a été réalisé dans les couloirs de la conférence grâce à des isoieurs électroniques accessibles (utilisées lors de l'élection d'OBAMA au USA) : les thèmes émergents de cette consultation sont (dans l'ordre de priorité) l'Emploi et l'Education, l'accessibilité, la vie autonome, la participation. Le thème privilégié étant la famille et les personnes handicapées.

A suivre.

*Merci à Martine Dutoit pour sa contribution.*

**Qu'avez-vous fait à l'occasion de la Journée Mondiale de la Santé Mentale? Envoyez-nous vos contributions!**

## **V. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES**

### **AGE - La Plate-forme européenne des Personnes âgées**

#### Propositions de la Commission pour améliorer la solidarité entre les générations

AGE accueille favorablement le deuxième rapport européen sur la démographie et les cinq directions politiques clés proposées par le commissaire Špidla lors de la séance d'ouverture du deuxième Forum européen sur la démographie du 24 novembre. AGE est également d'avis que l'UE et les Etats membres doivent tirer parti de la crise actuelle pour accélérer la préparation aux changements démographiques.

*Source: Plateforme Sociale*

### **FEPH – Forum Européen des Personnes Handicapées**

#### Communiqué de presse au sujet de la Conférence de la Journée européenne des personnes handicapées

La conférence a eu lieu le 3 décembre et s'est portée sur La Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées. Cette année le thème de la conférence est "Agir localement pour une société pour tous". La Conférence a été inaugurée par le Commissaire en charge de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances, Monsieur Vladimir Špidlák, le Président du FEPH, Monsieur Yannis Vardakastanis et la Secrétaire d'Etat à la Solidarité auprès du Ministère français du travail, des relations sociales, la famille et la solidarité, Madame Valérie Létard.

A la suite de l'entrée en vigueur cette année de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, les leaders du mouvement européen des personnes handicapées, les représentants locaux et régionaux ainsi que les représentants des institutions européennes débattront de la coopération entre toutes les parties prenantes et la participation des personnes en situation de handicap dans le processus décisionnel au niveau national et régional.

Personne de contact : Irina Papancheva à [irina.papancheva@edf-feph.org](mailto:irina.papancheva@edf-feph.org)

## **ECCL – European Coalition for Community Living (Coalition Européenne pour la Vie dans la Communauté - CEVC)**

### Nouvelle ressource pour le plaidoyer en faveur de la vie dans la communauté

A l'occasion de la journée internationale des Droits humains et du 60ème anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, la Coalition européenne pour la vie dans la communauté (CEVC) a annoncé la publication de son manuel de plaidoyer pour les organisations de personnes handicapées et les prestataires de services « Créer des campagnes fructueuses pour la vie dans la communauté ».

Ce manuel veut aider les personnes individuelles et les organisations qui recherchent les changements nécessaires pour que les personnes handicapées puissent participer à la vie dans la communauté comme des citoyens égaux. Il donne des informations et des conseils sur la façon de mener des campagnes et d'autres activités pour obtenir la vie dans la communauté pour toutes les personnes handicapées.

John Evans, un des fondateurs du mouvement pour la vie dans la communauté au RU et de la CEVC, s'est référé au manuel en disant: "Chaque jour, des millions de personnes handicapées en Europe vivent dans des institutions, reçoivent des services qu'ils ne contrôlent pas et voient leurs droits subir des violations. Il est de notre devoir et de notre responsabilité de faire changer les choses". Et il a ajouté "ce manuel offre la possibilité de changer les vies de milliers de personnes handicapées en Europe, surtout en Europe centrale et orientale."

En vertu de l'Article 19 de la Convention des NU sur les droits des personnes handicapées, toutes les personnes handicapées ont le même droit de vivre dans la communauté, avec des choix égaux à ceux des autres. Toutefois, en Europe, plus de 1,2 million de personnes handicapées – y compris des enfants et des jeunes – vivent encore dans des institutions résidentielles à long terme, séparés de la société. Pour que la Convention des NU devienne une réalité, les gouvernements doivent mettre sur pied des services de qualité dans la communauté en tant qu'alternatives aux soins en institutions. Aucune personne handicapée ne devrait être obligée de vivre en institution à cause d'un manque d'alternatives.

Le nouveau manuel de la Coalition européenne pour la vie dans la communauté propose aux organisations un éventail d'idées sur la façon d'encourager le développement de services de qualité basés dans la communauté et d'accélérer le processus de désinstitutionnalisation dans leur pays grâce à du lobbying et à des campagnes, à des coalitions, au travail avec les médias etc. Le manuel donne des exemples d'initiatives couronnées de succès en Europe, comme le lobbying pour les paiements directs au RU, la mise en place de groupes d'auto plaidoyer en Croatie, l'utilisation d'un programme pilote d'assistance personnelle en Norvège pour influencer la législation sur les services sociaux et l'organisation d'une semaine de lobbying à Bruxelles avec des représentants des institutions européennes.

Le manuel est complété par quatre annexes. Outre des études de cas, ces annexes contiennent des explications de tous les termes pertinents pour le plaidoyer en faveur de la vie dans la communauté, un aperçu des politiques européennes et internationales et des suggestions sur leur utilisation dans le cadre d'actions de lobbying.

Pour télécharger le manuel, visitez: <http://www.community-living.info/?page=292> (en anglais)

## **MDAC – Mental Disability Advocacy Centre**

### Journée internationale des Personnes handicapées

« Dignité et justice pour tous », voici le thème de la Journée internationale des Personnes handicapées qui a eu lieu le 3 décembre. Cette année a aussi marqué le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Depuis le début, les NU ont reconnu que la dignité inhérente et les droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine étaient les fondements de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. Ces principes, ainsi que l'égalité et la non-discrimination, ont guidé le travail des NU depuis 60 ans et sont entérinés dans plusieurs instruments, notamment la Convention sur les droits des Personnes handicapées.

MDAC travaille pour veiller à ce que la Convention soit ratifiée et mise en œuvre.

Pour de plus amples infos, visitez: <http://www.mdac.info/en/take-action> ou <http://www.un.org/disabilities/> (en anglais)

Source: MDAC

## **VVGG - Vlaamse Vereniging voor Geestelijke Gezondheid**

### L'association Flamande pour la Santé Mentale a un nouveau directeur

Jan Van Speybroeck a été élu directeur de l'association flamande pour la santé mentale (VVGG). Il est un psychologue clinique ayant travaillé dans des environnements différents du domaine de la santé mentale, notamment dans deux hôpitaux psychiatriques dans la région de Gand.

Les 7 dernières années, il a été directeur d'un centre communautaire pour la santé mentale à Kortrijk, Flandre occidentale.

Il assumera son nouveau poste le 1<sup>er</sup> février 2009.

## **VI. UNION EUROPEENNE**

### La Suède est le 23<sup>ème</sup> pays à ratifier le Traité de Lisbonne

Depuis le 4 décembre, 25 Etats membres ont approuvé le Traité et 23 d'entre eux ont terminé le processus de ratification. La Suède est le dernier pays en date à approuver le Traité de Lisbonne après le vote du Parlement pour son adoption le 21 novembre et la ratification officiellement déposée à Rome mercredi passé.

Pour de plus amples informations: visitez

[http://europa.eu/lisbon\\_treaty/countries/index\\_en.htm](http://europa.eu/lisbon_treaty/countries/index_en.htm) (en anglais)

## **VII. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE**

### Les ministres de l'éducation appellent au partenariat entre la société civile et les décideurs européens

Les ministres de l'éducation, de la jeunesse et de la culture ont adopté une résolution sur la santé et le bien-être des jeunes, en insistant sur le besoin d'un partenariat avec les ONGs en la matière.

Les ministres ont rappelé les liens étroits entre santé et bien-être chez les jeunes et leur inclusion sociale et leur niveau d'éducation. Pour eux, une approche englobante et inter-sectorielle doit être l'objectif. Ils demandent également une attention spécifique à la santé mentale des jeunes.

Ils invitent les Etats membres à promouvoir la dimension de la jeunesse dans leurs initiatives liées à la santé et dans leur mise en application, à impliquer les jeunes et les ONGs dans le développement et dans la mise en œuvre de leurs initiatives et surtout à soutenir la formation des jeunes travailleurs et des ONGs en matière de prévention et de bien-être chez les jeunes, le conseil, l'intervention précoce, le diagnostic et l'indication d'autres services.

La Commission européenne a l'intention d'améliorer la connaissance et la recherche dans ce domaine et d'impliquer les jeunes et les ONGs à tous les niveaux de ses actions.

Selon la résolution, les Etats membres et la Commission doivent favoriser l'échange d'expériences, faire usage des schémas politiques qui existent, sensibiliser aux facteurs qui touchent la santé des jeunes et renforcer le partenariat avec les jeunes et leurs organisations.

La Commission présentera son rapport annuel sur l'emploi en Europe, en insistant particulièrement sur la mobilité. Le rapport sur l'emploi en Europe en 2008, comme par le passé, traite de sujets de la plus haute importance pour l'agenda sur la politique de l'emploi de l'UE. Il donnera un vaste aperçu de la situation de l'emploi dans l'UE, ainsi qu'une analyse des problèmes clés du marché du travail, y compris l'immigration, la mobilité intra européenne après l'élargissement, la qualité des emplois et le lien entre éducation et emploi.

Source: *Plateforme sociale*

#### Cadre européen pour combattre le racisme et la xénophobie

Le Conseil des Ministres de la Justice et de l'Intérieur ont adopté le 28 novembre la « Décision-cadre sur la lutte contre le racisme et la xénophobie », sept années après sa première présentation par la Commission européenne.

Il s'agit d'un instrument important permettant de sanctionner à l'échelon de l'UE des crimes racistes et xénophobes.

Les Etats membres auront deux années pour introduire des sanctions sévères et effectives (entre 1 et 3 années d'emprisonnement) contre toute personne coupable d'une incitation intentionnelle et publique à la violence ou à la haine par la diffusion ou la distribution de tracts, de photographies ou autres, dirigée contre des individus définis en référence à leur race, leur couleur, leur religion, leur origine familiale, nationale ou ethnique.

Des sanctions similaires s'appliqueront à toute personne coupable d'avoir justifié, nié ou banalisé publiquement les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre, tels que définis dans les statuts du Tribunal pénal international, ou les crimes définis par le Tribunal de Nüremberg.

Source : *EAPN*

## **VIII. COMMISSION EUROPEENNE**

### **DG Emploi et Affaires sociales – DG EMPL**

#### Rapport annuel sur l'emploi

La Commission présentera son rapport annuel sur l'emploi en Europe, en insistant particulièrement sur la mobilité. Le rapport sur l'emploi en Europe en 2008, comme par le passé, traite de sujets de la plus haute importance pour l'agenda sur la politique de l'emploi de l'UE. Il donnera un vaste aperçu de la situation de l'emploi dans l'UE, ainsi qu'une analyse des problèmes clés du marché du travail, y compris l'immigration, la mobilité intra européenne après l'élargissement, la qualité des emplois et le lien entre éducation et emploi.

Pour de plus amples informations, visitez : <http://ec.europa.eu/social/home.jsp?langId=fr>

## **IX. PARLEMENT EUROPEEN**

#### Réaction des députés européens aux efforts accrus pour lutter contre la maladie d'Alzheimer

Les députés européens ont été vivement critiqués pour leur réaction "très, très décevante" aux efforts accrus pour lutter contre la maladie d'Alzheimer.

Cette critique sévère survient après qu'il soit apparu que seulement 192 députés ont signé jusqu'à ce jour une déclaration écrite du Parlement demandant un plan d'action pan-européen pour traiter du problème.

Cette déclaration, présentée par cinq députés européens, dont le Britannique John Bowis et la Française EPP-ED Françoise Grossetête, a été réintroduite en octobre et elle restera ouverte jusqu'au 22 janvier.

La déclaration est aussi appuyée par la Luxembourgeoise Astrid Lulling, la plus ancienne députée au Parlement, qui a dit, "Nous devons urgemment faire connaître cette déclaration écrite et j'espère que les députés la signeront avant la fin du délai. Ce serait une tragédie si ce n'était pas le cas."

Pour de plus amples informations, visitez: <http://www.theparliament.com/latestnews/news-article/newsarticle/meps-slated-for-lack-of-interest-in-alzheimers-declaration/> (en anglais)  
Source: [theparliament.com](http://www.theparliament.com)

### Les ONG du domaine social appellent le Parlement européen à maintenir les droits sociaux fondamentaux

Le 2 décembre, la Commission LIBE du Parlement européen (Libertés civiles, justice et affaires intérieures) a adopté le rapport du Parlement européen sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne 2004-2007. La Plateforme sociale a appelé les membres de la Commission à maintenir les droits sociaux fondamentaux dans le rapport comme la disponibilité des soins pour les enfants, la ratification de la Charte sociale révisée, l'accès pour tous à des services d'intérêt général de qualité ainsi qu'à un niveau de vie décent, comme l'accès aux soins de santé ainsi que l'élargissement du champ d'application de la directive 2000/43/EC à toutes les formes de discrimination décrites dans l'article 21 de la Charte des droits fondamentaux. L'inclusion de tous les droits fondamentaux dans le rapport du Parlement doit être considérée comme cruciale dans la mesure où, considérant les temps actuels de crise sociale et de scepticisme croissant concernant la capacité de l'Union européenne de promouvoir les droits sociaux fondamentaux, le rapport représente une possibilité pour les institutions européennes et en particulier le Parlement européen, de rendre réel l'engagement qu'il a pris en soutenant la Charte des droits fondamentaux. Supprimer les parties du rapport concernant les droits sociaux crée un dangereux précédent en affirmant que les droits sociaux ne sont pas en fait des droits fondamentaux. La Plateforme sociale a appelé le Parlement européen à ne pas faillir dans l'inclusion des droits économiques et sociaux dans son rapport sur la situation des droits humains 2004-2007.

Source: *Mise à jour hebdomadaire de la Plateforme sociale, 5 décembre 2008.*

## **X. CONSEIL DE L' EUROPE**

### Le gouvernement bulgare refuse l'éducation aux enfants ayant un handicap intellectuel

La décision dans le cas qui opposait Mental Disability Advocacy Center à la Bulgarie critique le gouvernement bulgare qui prive activement d'éducation les enfants ayant un handicap intellectuel.

Le comité européen sur les droits sociaux a réagi à une "plainte collective" dans le cadre de la Charte sociale européenne qui avait été déposée contre la Bulgarie par Mental Disability Advocacy Center en février 2007. Le comité a réuni des preuves qui montrent que le gouvernement bulgare n'est pas parvenu à offrir une éducation à 3,000 enfants ayant un handicap intellectuel et qui vivent dans des soi-disant « homes pour enfants mentalement handicapés » dans toute la Bulgarie.

Un enfant placé dans un « home pour enfants handicapés » en Bulgarie subit une ségrégation non nécessaire, il n'a aucun espoir ni aide pour participer et contribuer à la société et il souffrira au quotidien de violations des droits humains de base reconnus par le droit international.

Source: MDAC

## **XI. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE**

### Récompenses des meilleures pratiques pour la santé dans les prisons (OMS)

Les récompenses sont attribuées tous les deux ans. Les prisons ont accès aux formulaires des récompenses uniquement via la contrepartie nationale. La contrepartie nationale se charge d'organiser les procédures locales de sélection.

La récompense reconnaîtra la meilleure pratique dans une prison en particulier ou la meilleure pratique qui illustre la coopération entre une prison en particulier et la communauté plus large. La récompense est attribuée à la prison et non à des personnes individuelles. L'attribution des récompenses n'est pas normative: une meilleure pratique peut être reconnue dans un aspect spécifique de la santé en prison ou reconnue comme étant une "approche générale de la prison" lors de la résolution d'un problème au sein de la prison. Ce système

devrait être ouvert à toutes les prisons qui peuvent se porter candidates, avec le soutien du gouverneur ou du directeur ET de la contrepartie nationale. Les initiatives peuvent ne pas se limiter au personnel de santé, mais à tout personnel qui contribue de façon importante à la santé des prisonniers ou à des personnes individuelles venant de la communauté au sens large et qui contribuent à la santé dans la prison.

*Pour de plus amples infos: visitez*

[http://www.uclan.ac.uk/facs/health/hsdu/settings/who\\_hipp.htm](http://www.uclan.ac.uk/facs/health/hsdu/settings/who_hipp.htm) (en anglais)

## **XII. NATIONS UNIES**

### Le comité contre la Torture demande la fin des abus envers les enfants handicapés en Serbie

Genève, Suisse – le comité des NU contre la Torture – organe de contrôle de la Convention contre la Torture – a récemment fait des propositions au gouvernement serbe par rapport à la torture dans ce pays, en ajoutant une section spéciale sur "la Torture et le handicap." En s'appuyant sur le rapport datant de 2007 de MDRI « tourments et non pas des traitements: ségrégation et abus en Serbie envers les enfants et adultes handicapés », le rapporteur spécial des NU sur la Torture a demandé au MDRI de lui présenter ses conclusions, ainsi qu'au comité contre la torture, au siège central de Genève.

*Pour de plus amples informations: visitez <http://www.mdri.org/>*

### Le 60ème anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme: De la DUDH à la Convention sur les droits des personnes handicapées.

Le 10 décembre 1948 fut signée par les Etats parties à la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'Homme au Palais de Chaillot à Paris. Le sixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme doit être célébré pour de nombreuses raisons, y compris la célébration d'un texte qui, pour la première fois dans l'histoire des droits de l'Homme, a codifié les droits fondamentaux dont chaque personne peut jouir en tant qu'être humain. Le thème pour 2008 "Dignité et justice pour chacun d'entre nous" consolide la vision d'une Déclaration universelle des Droits de l'Homme comme étant un engagement sur la dignité et la justice universelle. La DUDH et ses valeurs fondatrices, la dignité inhérente à tout humain, la non-discrimination l'égalité, la justice et l'universalité s'appliquent à tous, partout et toujours. Depuis son adoption en 1948, la Déclaration a été et est toujours une source d'inspiration pour les initiatives et efforts nationaux et internationaux de promotion et de protection des droits humains et des libertés fondamentales. C'est pourquoi il est important aujourd'hui de montrer le futur de la Déclaration comme source d'inspiration comme elle a pu l'être par exemple pour la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées qui inclut une définition du concept de handicap. Ce texte est une claire réaffirmation que les personnes handicapées ont le droit de jouir entièrement de leurs droits fondamentaux. Il réaffirme aussi les principes de "dignité et justice pour chacun d'entre nous". La Convention de l'ONU est entrée en vigueur en mai 2008 et c'est un instrument juridique important pour les personnes handicapées afin qu'elles puissent jouir de leurs droits. Cependant, la Convention de l'ONU doit devenir un instrument qui lie juridiquement tous les Etats signataires. De ce fait, Santé Mentale Europe appelle à une véritable mise en œuvre de la Convention de l'ONU à tous les niveaux possibles incluant le niveau européen. Les Communautés européennes doivent ratifier la Convention et son protocole additionnel et au niveau national, les Etats membres de l'Union européenne doivent ratifier la Convention et son protocole et mettre en œuvre des législations en accord avec les principes clés contenus dans la Convention. SME encourage ses membres à une surveillance et à un lobby au niveau national pour une bonne mise en œuvre de ces instruments légaux afin d'atteindre un haut niveau de protection des droits des personnes souffrant de problèmes de santé mentale.

*Pour plus d'informations, veuillez consulter:*

<http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?navid=30&pid=654>

<http://www.un.org/french/disabilities/>

### **XIII. DIVERS**

#### Inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale

Les Pays-Bas ont mis au point une excellente méthode pour intégrer les clients des services en santé mentale dans un emploi normal: la méthode IPS (Individual Placement and Support)

Les principes:

- les clients vont dès que possible vers un emploi sans de longues formations
- le client exprime ses souhaits
- le client et l'employeur reçoivent le soutien d'un consultant en santé mentale aussi longtemps que nécessaire
- en cas de problème, le client et le consultant en santé mentale cherchent un autre emploi
- chaque consultant en santé mentale ne s'occupe que de 20 clients
- s'il y a un ensemble de soins, le consultant fait partie de l'équipe pluridisciplinaire

Cette méthode a remporté un grand succès aux USA – 50% des clients ont trouvé un emploi rémunéré dans le "circuit normal."

Les Pays-Bas sont encore en phase de discussion.

Pour de plus amples informations, contactez: [m.baehler@ggz-hhn.nl](mailto:m.baehler@ggz-hhn.nl)

### **XIV. PUBLICATIONS**

#### Les éléments clés d'un système de prise de décision assistée

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées exige dans son article 12 la reconnaissance de la personnalité juridique dans des conditions d'égalité de toutes les personnes handicapées. Ce document de position propose des éléments cruciaux qui sont indispensables afin de mettre en oeuvre ce principe dans les systèmes juridiques des Etats européens. Ce document de position présente huit éléments qui doivent être pris en compte dans la mise en application de cet article, afin de faire de la Convention un instrument qui promeut les droits de toutes les personnes handicapées.

Pour de plus amples informations : visitez <http://www.inclusion-europe.org/documents/PositionPaperSupportedDecisionMakingFR.pdf>

Source: Inclusion-Europe

#### Lexique: International Media Guide for Mental Health

Ce lexique a été créé dans le but d'être une ressource d'aide utile pour les éditeurs les journalistes et les autres personnes des médias qui veulent observer les défis et opportunités dans le suivi des problèmes liés à la santé mentale.

Lien pour visiter le site web: <http://forum4mentalhealth.com/?itemId=3089344> (en anglais)

#### Eurocarers : La prise en charge par la famille en Europe considérant le vieillissement rapide de l'Europe.

Une expertise de dimension européenne, connaissance et informations préliminaires sur le soutien, le soulagement et l'expertise des personnes prenant en charge leur famille reconnaissant la variété des différents systèmes sociaux, de santé et de protection sociale dans l'Europe du futur a été effectuée.

Pour de plus amples informations, visitez: <http://www.eurocarers.org/page7.htm> (en anglais)

### **XV. SITES WEB/INFORMATION EN LIGNE**

Rafraîchissement du site « révision par les pairs de la Protection sociale, de l'Inclusion sociale et évaluation de l'inclusion sociale »

L'objectif n'est pas seulement de rafraîchir le "look" du site, mais aussi de le rendre plus convivial et plus aisé dans sa navigation pour que chacun y trouve des informations utiles. Le site est toujours disponible en anglais, français et allemand.

Pour accéder au site web: [http://www.peer-review-social-inclusion.eu/evaluation-dont-levaluation-par-les-pairs-dans-le-domaine-de-linclusion-sociale?set\\_language=fr](http://www.peer-review-social-inclusion.eu/evaluation-dont-levaluation-par-les-pairs-dans-le-domaine-de-linclusion-sociale?set_language=fr)

## **XVI. EVENEMENTS A VENIR**

**21-23 janvier 2009**

**4<sup>e</sup> conférence internationale sur la stigmatisation, «Together Against Stigma & Discrimination. Evidence for Action», Londres (Royaume Uni)**

*Pour de plus amples informations: visitez le site web de la conférence, <http://stigma.iop.kcl.ac.uk>*

**24-28 janvier 2009**

**17<sup>e</sup> congrès européen sur la psychiatrie – AEP 2009, Lisbonne (Portugal)**

*Pour de plus amples informations: visitez le site web du congrès, <http://www2.kenes.com/epa/Pages/home.aspx>*

**4-7 mars 2009**

**XVII congrès mondial de l'IFTA, «Reconciling Differences: Can Family Therapy Help Heal the World?» (La thérapie familiale peut-elle aider à soigner le monde?), Portorož (Slovénie)**

*Pour de plus amples informations: visitez, [www.paragon-conventions.com/ifta2009](http://www.paragon-conventions.com/ifta2009)*

**27-29 mars 2009**

**9<sup>e</sup> atelier sur les coûts et l'évaluation en psychiatrie, «Qualité et résultats dans les politiques et l'économie de la santé mentale» (Quality and outcomes in mental health policy and economics), Venise (Italie)**

*Pour de plus amples informations: visitez <http://www.icmpe.org/test1/events/events.htm>*

**16-19 avril 2009**

**12<sup>e</sup> congrès international de la IFPE, «Bien-être et trouble mental: des outils épidémiologique dans le village mondial», Vienne (Autriche)**

*Pour de plus amples informations: le site web dédié au congrès, <http://www.ifpe2009.at/>*

**27-28 avril 2009**

**6<sup>e</sup> conférence européenne sur la promotion de la santé sur le lieu de travail, «HEALTHY WORK - HEALTHY LIFESTYLE – HEALTHY BUSINESS» (La santé au travail, des modes de vie sains, des entreprises saines), Pérouse (Italie)**

*Pour de plus amples informations: contacter le secrétariat de la conférence, Tél. +39 0755 857 365, Email [loriseqr@unipg.it](mailto:loriseqr@unipg.it)*

**NOUVEAU!! 06-08 mai 2009**

**Conférence sur la promotion de la santé dans les hôpitaux et dans les services de santé, Crète (Grèce)**

*Pour de plus amples informations: visitez <http://www.univie.ac.at/hph/creta2009/>*

**27-29 mai 2009**

**9<sup>e</sup> conférence de l'Union européenne de l'emploi protégé, Prague (République Tchèque)**

*Pour de plus amples informations: contactez le secrétariat de la conférence, Tél. +420 224 942 696, ou visitez <http://www.euseconference2009.org>*

**NOUVEAU!! 22-24 Octobre 2009**

**6<sup>e</sup> congrès européen sur la violence dans les cliniques psychiatriques, Stockholm (Suède)**

Pour de plus amples informations: visitez  
<http://www.oudconsultancy.nl/stockholm/ecvcp/Invitation.html>

**27-31 octobre 2009**

**XXV Congrès mondial sur la prévention du suicide, Montevideo (Uruguay)**

Pour de plus amples informations: visitez <http://www.iasp.info/>, ou envoyez un email à [info@iasp2009.org](mailto:info@iasp2009.org)

**Vous souhaitez partager des informations, annoncer quelque chose ou contribuer au bulletin de SME?**

**Merci d'envoyer vos contributions à [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)**